

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL

Jeudi 06 octobre 2022 - SALLE DE L'ETOILE BANDOLAISE

---

- ❖ La séance est ouverte à 15 h. Le pointage des membres présents confirme que 146
- ❖ membres sont présents ou représentés, ceci sur 230 membres inscrits, soit une représentation de **63,40%**, ce qui constitue une excellente participation. Cette 39ème Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, plus du quart de ses membres étant présents ou représentés
- ❖ Parmi nos invités, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marlène NADJARIAN adjointe déléguée aux Associations, Hervé BAUD Adjoint délégué aux Sports et la Culture M. Jean-Paul JOSEPH, Maire de BANDOL, s'est excusé.

Jacques TESSIER, Président de l'association des Randonneurs Pédestres de Bandol est nommé Président de séance et ouvre cette assemblée générale afin de suivre l'ordre du jour. Jeanine SOUVESTRE, Secrétaire, est nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais que nous ayons une pensée pour Michel BELORGEY, pour Patrick COARASA, pour Yolande PENA qui nous ont quittés durant cette saison. Jacques PERENOT est décédé il y a 15 jours  
J'en profite aussi pour souhaiter un prompt rétablissement aux membres qui se battent contre la maladie ou qui relèvent d'opération

#### **I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 octobre 2021**

Le Président propose la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 21 octobre 2021. (Ce document a été diffusé sur le site de l'association.) , personne ne le souhaitant, le compte rendu est soumis au vote : Adopté à l'unanimité ;

#### **II – RAPPORT MORAL**

Cette saison s'est presque déroulée normalement, nous avons du supprimer les bus au mois de janvier et avoir recours au covoiturage. Grâce à nos animateurs qui se sont impliqués, nous avons pu randonner par petits groupes, chacun proposant un parcours en boucle.

Mesdames et messieurs les animateurs je vous remercie car grâce à vous le club a continué de fonctionner et satisfaire nos adhérents.

Cette saison 2428 personnes ont randonné avec les bus et 180 en covoiturage durant le mois de janvier. Sur les 36 randonnées au programme, 3 randos ont été annulées (pluie), 4 ont été faites en covoiturage, et 29 avec les bus. La moyenne de présence sur l'année pour randos avec déplacement en bus est de 83 personnes (d'où le déficit : 91 ou 105 participants pour être à l'équilibre suivant la taille des bus)

Le palmarès des randonneurs est : avec 26 randos Evelyne LAGIER, avec 25 randos Claude ADORA et Jacques TESSIER et avec 24 randos Chantal TESSIER.

Nous avons pu réaliser toutes ces sorties grâce à notre société de transport Saint Cyr Tourisme et ses chauffeurs Anne, Philippe et les autres. Un grand merci pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Comme chaque année nous avons apporté notre concours au Téléthon en assurant le comptage des sommes récoltées. Nous ne renouvelerons pas cette mission cette année (refus d'utiliser le

local de la police, nous avons du aller à notre permanence au stade DEFERRARI avec plus de 4000€ dans nos sacs) et ensuite problème avec la Poste.

Avec l'Office du Tourisme nous avons animé des demi-journées de randonnée avec les vacanciers.

Le rapport moral est soumis au vote (qui vote contre, qui s'abstient, qui est pour)  
Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **III - RAPPORT D'ACTIVITES**

Gérard FLARY aurait dû vous présenter ce rapport d'activités, il se remet d'une opération, nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Au cours de la saison 2021-2022 les activités du club ont repris presque normalement,

#### **Nous avons du supprimer :**

- La galette des rois (certains groupes l'ont dégustée en petits comités) car au mois de janvier, les chiffres de la Covid étaient au plus hauts

#### **Nous avons pu faire :**

- Le Mini séjour en Ardèche du 10 au 12 avril – avec 53 participants
- Les Grillades de Saint Jean du Puy le 6 mai – avec 130 participants, un grand merci à nos cuisiniers et aux organisateurs et à tous les participants par leur apport de victuailles.
- Le voyage de fin d'année à Valloire du 30 mai au 4 juin – avec 86 participants
- Le repas de fin de saison le 9 juin – 92 participants. Merci au Domaine du POURET

Nous sommes actuellement 25 animateurs et serre-file. 14 animateurs sont titulaires du SA1 et 4 du Brevet Fédéral. La plupart d'entre eux sont équipés du logiciel « Sity Trail » et ont à leur disposition une banque de données afin de préparer leurs randonnées. Au sein du club nous avons 3 baliseurs (Mariel, Mireille, Michel).

Comme à chaque AG je renouvelle mon appel à candidature: si certains d'entre vous sont intéressés pour suivre une formation afin de devenir animateur ou baliseur qu'ils n'hésitent pas à se manifester. (la formation pour le balisage est dispensée gratuitement par la Fédération)

Cette année nous allons proposer un stage « les bons gestes à connaître », destiné en priorité aux animateurs, mais si quelques adhérents sont intéressés, ils pourront y participer. La date sera précisée ultérieurement.

Précisions concernant nos déplacements en bus. Les trois points de prise en charge sont :

La gare routière (Casino de jeux) à 8h10

Le rond point de l'autoroute à Bandol à 8h20

La porte d'Azur « La Peyrière », rue Jenner) 8h30

A la fin de la randonnée, le départ des bus est à 16h30. Si un problème survient lors de la rando prévenir si cela entraîne un retard. Le vendredi est consacré à la rando, nous ne pouvons pas donner d'horaire précis sur notre retour à Bandol.

#### **Je passe la parole à Dominique :**

Pas de problème technique en cours.

La modification majeure en 2022 a été la migration des photos du site WordPress sur Google Photos. Nous avons obtenu une meilleure qualité et une manipulation plus intuitive pour les utilisateurs.

17 galeries photos créées et 530 photos déposées sur Google Photo en 2022

Les questions, suggestions et commentaires sont à déposer dans la messagerie des randonneurs [randobandol@gmail.com](mailto:randobandol@gmail.com)

### Jacques Tessier reprend la parole :

Merci à Dominique CHABOT pour la tenue du site.

Je profite de la présence d'une majorité de nos adhérents pour vous rappeler quelques règles à respecter : Ne pas dépasser l'animateur lors des randonnées, avoir un équipement bien adapté à savoir chaussures de rando (si possible à tige haute et bien crantées), des vêtements en rapport avec la météo prévue, de l'eau en quantité suffisante, des encas, etc... Chaque randonneur doit avoir dans son sac à dos une couverture de survie, sa carte vitale, sa licence et son ordonnance personnelle (Nom, photo, renseignements nécessaires en cas de problème). Imprimé sur le site.

Pour tous les adhérents avoir dans leurs contacts le N° de téléphone de l'animateur qui encadre leur groupe. **Vous trouverez ces N° dans le site onglet « animateurs – liste animateurs »**

Pour ceux qui utilisent des bâtons prévoir des embouts, car **les pointes sont interdites sur les sentiers littoraux et parc nationaux.**

Un petit rappel : **on ramène ce qu'on amène.** Eviter de laisser vos peaux d'orange et de bananes, c'est très inesthétique et polluant, nous aimons trouver des lieux de pique-nique propres, faisons de même. Ne laissez pas vos papiers dans la nature (Plusieurs mois avant décomposition complète dans notre région)

### Jacques Tessier passe la parole à Michel MONCLAR

Les animateurs sont indispensables au fonctionnement du Club.

Deux demi-journée de formation ont été effectuées : partie théorique , et une rando test avec carte et boussole.

Le serre-file dans un groupe est très important. Faites attention qu'il suive le groupe car lui aussi n'est pas à l'abri d'une chute, etc...

*Le rapport d'activité est soumis au vote (qui vote contre, qui s'abstient, qui est pour)*

Le Rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## **III - RAPPORT FINANCIER : DISCUSSION ET APPROBATION DES COMPTES** **RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES**

### Le Président donne la parole à Martine BOUVILLE Trésorière

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter les comptes de notre association pour l'exercice 2021/2022

#### **1) Le compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation de l'exercice clôturé au 31 août 2022 fait ressortir un déficit de 9 406.23€. Rappelez-vous que l'année dernière nous avons encaissé pour les voyages qui n'avaient pas eu lieu 28 500€ pour Valloire et 9 690€ pour l'Ardèche alors que nous n'avons versé aux hôtels 25 527.70€ pour Valloire et 2 422.80€ pour l'Ardèche. Nous avons donc en compte 10 239.50€.

Je vais maintenant vous faire le détail par poste

#### **Les randonnées :**

Nous avons encaissé 23 110€ de frais de déplacement aux randonnées, et avons réglé 25 485€ à St Cyr tourisme, soit une différence de 2375€. Ce chiffre ne représente pas le déficit réel des randonnées qui n'est que de 1705€. Je vous avais dit l'année passée que nous avons en compte 410€ correspondant à 41 personnes qui avaient réglé le bus mais qui n'avaient pas pu randonner. Nous avons d'autre part décidé cette année de rembourser ceux qui avaient réglé sans randonner pour mettre les comptes à zéro.

#### **Les adhésions :**

Le montant des adhésions encaissées s'élève à 8139€ dont 6388€ ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 1751€.

Je vous rappelle que nous avons décidé cette année de ne faire payer à ceux qui avait pris leur licence en 2020/2021, uniquement le montant de la licence, ce qui explique le petit montant du solde positif. L'année passée il était de 4225€.

Je vous rappelle également que nous avons voté lors de l'AG 2021 l'augmentation de l'adhésion club de 10€ pour compenser le déficit au niveau des déplacements bus

#### **Les subventions :**

Nous n'avons pas demandé de subventions lors de cette saison

#### **Les évènements du club :**

Enfin cette année, on a pu se retrouver à diverses occasions

On a commencé par l'AG qui nous a coûté 836.26€ entre la location de la salle et ce que l'on vous a offert à boire et à manger

Pas de galette cette année... Mme Covid est venue faire la trouble-fête à ce moment là

Il y a eu le retour de St Jean du Puy, très réussi pour un coût 1 340.12€

Et enfin le repas de fin d'année qui a été offert aux personnes du bureau et aux guides qui travaillent pour vous tout au long de l'année pour un montant de 575.80€ (3609.80 – 3034)

#### **Les voyages :**

Enfin l'Ardèche et Valloire reportés depuis 2 ans ont pu avoir lieu

Concernant l'Ardèche nous avons en caisse 9 690€ correspondants aux acomptes que vous aviez payés moins 2 422.80 versés à l'hôtel pour la réservation. Sur cette saison, vous avez payé 3 746€ de solde et nous avons réglé le solde à l'hôtel pour un montant de 11 001.20€.

Nous avons donc sur ce voyage un solde positif de 12€

Concernant Valloire, nous avons en caisse 28 500€ correspondants aux acomptes que vous aviez payés moins 25 527.70€ versés à l'hôtel pour la réservation. Sur cette saison, vous avez payé 30 950€ de solde et nous avons réglé le solde à l'hôtel pour un montant de 32 462.13€.

Nous avons donc sur ce voyage un solde positif de 1 460.17€.

Etant donné que Colette Morel et Mme Torrégrossa Nicole ont été obligées d'annuler leur séjour tardivement suite à des problèmes de santé, et que l'assurance les a très peu remboursées, nous avons pris la décision lors de notre réunion de bureau de leur rembourser 400€.

#### **Les frais et charges d'administrations :**

Les frais administratifs s'élèvent cette saison à 640.40€. Ils représentent les frais du site internet, du logiciel Sity trail, du papier et des cartouches, les frais bancaires (cartes bleues), la boîte postale...etc

**Matériel de rando** (pharmacie, etc) pour 320.77€

**Frais de mission ou stage**, seulement 48.70 correspondants à des remboursements de frais de route pour repérage de randos. Aucune formation cette année

**Vente de Tee shirt, casquettes & coussins** pour 186€

**Dons et participation** pour 78€ offert par le fournisseur de champagne de Jacques  
Produits financiers soient intérêts du livret A pour 133.65€

## **2) Le point sur la trésorerie :**

Le 31 août 2022 au Crédit Agricole, le solde du compte courant s'élevait à 1 732.91€ et celui du livret d'épargne à 16 865.33€ soit un total de 18 598.24€.

Nous avons toujours les 2 000€ versés par la mairie en 2019 pour recevoir nos amis de Wehr qui n'ont pas encore réussi à venir.

Nous devrions avoir le plaisir de les recevoir du 28 mai au 3 juin 2023. Nous avons décidé de provisionner 2000€ en + de la subvention municipale afin d'être à la hauteur de ce qu'ils nous ont offert lors de notre séjour à Wehr.

Nous avons également provisionné 4500€ en vue de la célébration des 40 ans du club en septembre prochain.

A part ça, nos comptes sont à jour puisque les voyages en suspens ont pu avoir lieu et que nous avons remboursé les déplacements en car non utilisés.

L'année passée notre fond associatif était de 18704.47€.

Cette année il est de 9 298,24€ en tenant compte des diverses provisions que je viens de vous dire

Ce qui signifie que nous terminons la saison avec un déficit de 9 406.23€ qui intègre notamment 7300€ de provision : 4 500€ (40 ans du club), 2 000€ (réception de Wehr) et 800€ (rembt Valloire). Sinon il serait de 2 106.23€.

Il serait réellement de 3 988.40€ si j'ajoute les 410€ d'inscriptions bus encaissés sur la saison précédente, et les soldes positifs des 2 voyages pour 1 472.17€.

Martine BOUVILLE Trésorière pour l'exercice 2021 / 2022

Merci de votre attention

### *La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes*

Le Trésorier et la Trésorière adjointe ont présenté la comptabilité de l'exercice 2021/2022 à Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE, les deux membres vérificateurs qui avaient été mandatés lors de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021.

Après vérification et contrôle, ceux-ci présentent le compte rendu de leur mission.

Aucune réserve n'a été émise en ce qui concerne la tenue de la comptabilité.

Ce document sera annexé au présent procès-verbal.

### *Jacques Tessier reprend la parole*

Nous vous demandons de donner quitus pour la gestion du Comité de Direction au Trésorier pour l'exercice 2021/2022.

### *Le rapport financier est soumis au vote (qui vote contre, qui s'abstient, qui est pour)*

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **V - ELECTION OU REELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Nous remercions Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE pour la tâche accomplie.

Nous vous proposons que ces deux personnes assurent les fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022/2023.

### *L'élection des 2 vérificateurs est soumis au vote (qui vote contre, qui s'abstient, qui est pour)*

## **Commentaires et questions diverses :**

Avant de passer à l'élection des membres du CD, je vais vous exposer le déroulement de la semaine de la personne qui est chargée des inscriptions et de la personne chargée de l'organisation des randonnées de la semaine.

Pour les inscriptions par internet, veuillez le faire jusqu'au lundi 19 heures.

## **VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Les membres sortants rééligibles sont : Jeanine SOUVESTRE, Martine BOUVILLE, Marie Diane CARDONA, Gérard FLARY, Dominique CHABOT.

**Ne se représente pas :** Jean-Pierre EYNARD

**Membres démissionnaires:** Jeannette EYNARD, Richard TRINCA

En 2017 avec Jeannette et Jean Pierre nous avons passé un accord verbal, je prenais la présidence du club à condition qu'ils restent dans le bureau. Aujourd'hui ils démissionnent pour respecter notre accord je devrais démissionner du poste de Président. Pour la survie du club je décide de rester dans le bureau afin de transmettre les fonctionnalités des différents postes et si le bureau me désigne comme président j'accepterai cette fonction pour cette saison seulement..

**Nouveaux membres : Présentation** - Hélène BRISAC, Monique Nicolas, Serge NICOLAS  
Didier MACHULKA

Ce qui fait au total 13 personnes, dans nos statuts nous pouvons avoir 14 personnes.

Avant de passer à l'élection des membres du CD, j'aimerais remettre à Jeannette, Jean Pierre et Richard un petit présent au nom de l'ensemble du club, je dis petit en comparaison de la somme de travail que ces personnes ont fourni depuis de nombreuses années, dans un esprit de convivialité et de partage. Merci à vous trois, mais je sais déjà qu'ils ne s'éloigneront pas du club, Jeannette assurera la transmission de sa connaissance, Jean Pierre continuera dans le relationnel et Richard donnera son cours de secourisme. Encore merci.  
Nous pouvons les applaudir.

### A L'ISSUE DU VOTE

#### **TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES**

La liste des membres s'établi comme suit : Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Jeanine SOUVESTRE, Martine BOUVILLE, Marie-Diane CARDONA, Hélène BRISAC, Monique NICOLAS, Dominique CHABOT, Gérard FLARY, Michel MONCLAR, Serge NICOLAS, Didier MACHULKA, Jacques TESSIER.

Le nouveau Comité Directeur tient sa première réunion.

- *Président d'honneur :*

*Robert GARGANI*

#### **Le Comité Directeur est composé de 13 membres :**

- o Président : Jacques TESSIER
- o Vice Président :
- Secrétaire : Jeanine SOUVESTRE
- Secrétaire Adjointe : Mireille REBOUL
- Trésorière: Martine BOUVILLE
- Trésorier Adjoint- Chargé Tableau des randos Vendredi Serge NICOLAS
- Responsable Commission des sentiers Didier MACHULKA
- Responsables voyages-manifestations diverses Gérard FLARY
- Responsable des encaissements du vendredi Evelyne LAGIER
- Responsable communication : Dominique CHABOT
- Responsable Formation et encadrement animateurs et sécurité. Michel MONCLAR
- Responsable de la gestion des adhésions au club : Hélène BRISAC
- Chargée des inscriptions : Monique NICOLAS
- Chargée des inscriptions Marie-Diane CARDONA

#### **Membres de la commission des sentiers :**

Didier MACHULKA Responsable de la commission des sentiers  
Gérard FLARY  
Evelyne LAGIER  
Jacques TESSIER

*Jean-Pierre HECQ  
Jacques PELLERIN  
Muriel DUBOIS*

**Questions ou points à aborder ?**

Pour les voyages de la prochaine saison, nous sommes en pleine réflexion. Après ces 2 années de report, des listes d'inscription sans cesse modifiées, nous ne procéderons plus de la même façon, nous ferons appel à des agences de voyage, et nous nous limiterons à 1 seul bus. Nous vous tiendrons informés.

- La réception des randonneurs de WEHR est prévue du 28 mai au 03 juin 2023  
Je compte sur votre aide pour les recevoir comme ils nous ont reçus.

Je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous me portez et avec les membres du bureau, nous vous souhaitons d'abord une bonne santé, une bonne année de randonnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15

**Le Secrétaire de séance**

**Jeanine SOUVESTRE**

**Le Président de séance**

**Jacques TESSIER**